

BIO INFOS

Tour d'horizon des solutions pour l'entretien du sol en viticulture

L'entretien du sol, sans herbicide, est le défi technique le plus important en viticulture biologique, particulièrement dans les fortes pentes et les terrasses.

L'entretien du sol doit être raisonné d'une manière globale avec la gestion de la couverture végétale et du travail du sol sous le rang et/ou dans l'interrang. Les choix du porte-greffe, du cépage et du mode de conduite sont importants dès lors que l'on associe la vigne à une couverture végétale plus importante. Le but principal est d'obtenir un sol résilient et une vigne équilibrée permettant de produire un raisin selon les objectifs qualitatifs et quantitatifs, même lors de sécheresse. En parallèle, il est aussi important de trouver des itinéraires limitant le temps et la pénibilité d'entretien ainsi que les coûts de production. Pour finir, il est aussi nécessaire de changer son seuil d'acceptabilité au niveau de la présence de graminées, parfois haute dans les vignes.

Gestion pour les vignes mécanisables

Pour les vignes mécanisées et plantées dans le sens de la pente, les constructeurs proposent de plus en plus d'outils. Dans ce sens, il est important de choisir les systèmes les plus simples, les plus économiques, les plus rapides et les plus efficaces qui sont ceux qui longent le cep sans effacement interceps: disques crénelés, disques doubles ou triples



Les engrais verts bas, composés par exemple de luzerne lupuline, figurent parmi les moyens de limiter les interventions de désherbage tout en protégeant le sol dans les vignes en pente.

ROBIN SONNARD, FiBL

émoisseurs, outils à fils rotatifs, étoiles bineuses, dents de fissuration. Ces outils permettent de travailler rapidement et de réaliser plusieurs travaux en même temps du fait de leur simplicité d'utilisation. Les outils interceps traditionnels avec palpeurs sont en général plus lents, plus coûteux, plus compliqués à régler et aussi plus sujets aux pannes. Les lames interceps restent tout de même très utilisées pour un travail d'entretien en saison.

Une multitude d'autres solutions

D'autres solutions, parfois peu recommandables, existent comme alternatives aux outils classiques. Le désherbage thermique, au chalumeau, à l'eau

chaude ou même à la mousse chaude, est peu recommandé du fait d'une efficacité faible, de la mise en œuvre difficile et de l'explosion du bilan carbone avec la consommation importante de gaz. Le désherbage avec de l'eau à haute pression présente beaucoup d'inconvénients: vitesse très lente, puissance importante nécessaire, tassement du sol, faible efficacité, coût très élevé.

Le désherbage électrique est en développement en Suisse avec un résultat assez proche d'un herbicide chimique. Des références concernant l'impact sur le sol et la vigne sont actuellement manquantes, mais en cours d'évaluation au FiBL. Il est aussi possible de laisser se développer sous le rang

un enherbement spontané ou semé, voire un engrais vert bas pour limiter le désherbage mécanique, et de gérer la concurrence dans l'interrang (travail du sol, engrais verts, etc.). Des tondeuses ou rolofaca interceps existent aujourd'hui pour entretenir ces enherbements sous le rang. Les paillasses, écorces et feutres végétaux sont des alternatives intéressantes pour les situations les plus difficiles.

Les animaux sont aussi une solution qui peut être intéressante pour limiter l'entretien du sol: les moutons sont déjà très présents en hiver et des études sont en cours pour les laisser en saison en adaptant le mode de conduite. Pour finir, les robots autonomes, souvent

enjambes, sont en fort développement, mais plutôt adaptés à des très grands domaines avec l'ensemble des vignes hors des chemins publics.

Les cas particuliers

Dans les terrasses mécanisables à la chenillette, il n'est pas possible de travailler dans le talus sous le rang. Ainsi, il faut raisonner le taux de couverture global de la parcelle en laissant se développer dans le talus une couverture végétale limitant les passages de débroussailluse, si possible peu concurrentielle. Puis en limitant la couverture végétale spontanée et en boostant l'entretien du plat, qui est plus facilement mécanisable: travail du sol superficiel, plantation

d'engrais verts, apports de matière organique.

De plus en plus de vigneron, notamment en Valais dans les jeunes plantations, se tournent sur l'utilisation de paillage, de feutres végétaux (chanvre, jute ou de feutres PLA bioplastique à base d'amidon de maïs) dans le talus. Ces techniques permettent de limiter l'entretien les premières années et d'aider la vigne à s'implanter. Les retours montrent que les feutres classiques sont très vite dégradés (deux à trois ans max). De très bons retours concernent du PLA maintenu en place depuis huit ans dans certaines parcelles. La gestion du régime hydrique avec ces feutres doit aussi être bien raisonnée en fonction de la surface installée, du matériau plus ou moins imperméable et de l'installation ou non d'irrigation goutte à goutte sous le feutre.

Pour les vignes en terrasses non mécanisables, l'adaptation de porte-greffes résistants à la sécheresse et du mode de conduite est essentielle. La fauche sélective de l'enherbement spontané doit permettre de privilégier les espèces les plus basses et les moins concurrentielles. Le semis de couverture végétale basse à la volée est en développement pour limiter la hauteur de végétation et les espèces invasives comme la vergette, et donc pour diminuer le nombre de passages d'entretien. La fertilisation est d'autant plus importante dans ces situations non mécanisables, qu'il est souvent difficile d'apporter de grandes quantités organiques lors d'accès difficiles.

DAVID MARCHAND, FiBL SUISSE ROMANDE

CÉRÉALES

IP-Suisse augmente ses prix de 6 francs par rapport à 2020

La nature a rappelé en 2021 qu'elle pouvait influencer les marchés mieux que quiconque et qu'à elle seule, elle pouvait faire basculer l'offre et la demande en deux semaines.

Dès les premiers jours de la récolte 2021, IP-Suisse a pris la mesure de la catastrophe qui se déroulait et a mis en place, après consultation des principaux acteurs, des mesures visant à sauver des blés dont le temps de chute était légèrement en dessous de la limite de Swiss Granum. Ce ne sont pas moins de 5000 tonnes qui ont finalement pu être sauvées du déclassement et qui ont profité d'un prix moyen de 46 fr./100 kg + une prime de 4,30 fr./100 kg.

Juste après la récolte, IP-Suisse a également tout de suite signalé à ses partenaires que les prix devaient augmenter au vu de la moisson. Ces derniers ont finale-

ment compris et ont consenti à une augmentation de manière générale qui permet de payer aujourd'hui des prix justes mais élevés. Cela signifie, une augmentation d'environ 6 fr./100 kg par rapport à l'an dernier, dont 2 francs qui ont été payés directement aux producteurs en décembre. IP-Suisse est fier de pouvoir collaborer de manière aussi étroite avec les moulins et les utilisateurs de farines.

Stratégie de stockage plus importante

IP-Suisse est également fier d'avoir mis sur le marché ces douze derniers mois pour les mêmes moulins, 50000 tonnes de blés provenant des anciennes récoltes. Ces excellents blés des dernières récoltes abondantes ont été stockés à la place d'être déclassés. Les coûts des stocks ayant été payés par les producteurs ces dernières années, il est normal que cet argent leur revienne aujourd'hui. Cela conforte IP-Suisse dans sa stratégie de stockage et cette dernière va continuer sur cette

voie ces prochaines années dans le but de pouvoir compenser une telle récolte sans devoir faire recours aux importations.

Guerre en Ukraine et marchés mondiaux

Il est d'autant plus important de ne pas devoir, si possible, faire recours aux importations dans le contexte actuel des marchés mondiaux. Sans parler de la catastrophe qu'est une guerre pour les êtres humains, IP-Suisse pense que les flux des céréales mondiales vont complètement se redessiner et probablement, pendant quelques années, à des niveaux de prix élevés. En Suisse, la volatilité des prix des marchés mondiaux est amortie par le système de douane, cela ne devrait donc pas influencer de manière impressionnante les prix en boulangerie. IP-Suisse rappelle que le prix du blé représente seulement environ 10% du prix du pain et que la part du salaire investie dans le panier de la ménagère est historiquement basse. Par contre, les

produits de boulangerie importés perdent en attractivité par rapport à une production suisse et au vu des quantités qu'ils représentent, un retour partiel vers une production en Suisse pourrait augmenter globalement la demande de céréale panifiable.

Besoin de nouveaux producteurs

Deux facteurs principaux font que IP-Suisse recherche des nouveaux producteurs. Premièrement, la demande pour les farines IP-Suisse est toujours plus grande. Plusieurs clients ont dû repousser des projets à cause de la mauvaise récolte 2021 et ils attendent maintenant pour passer en IP-Suisse. Deuxièmement, il s'agit de recréer les stocks stratégiques pour être à l'abri d'une prochaine mauvaise récolte au plus vite. Ainsi, IP-Suisse invite tous les producteurs à s'inscrire en IP-Suisse, il y a quelques travaux administratifs supplémentaires mais le rendement financier est clairement plus intéressant. IP-Suisse paie cette année en

Prix moyens payés aux producteurs IP-Suisse, pour les céréales panifiables et les oléagineux, récolte 2021

En fr./100 kg	Blé TopQ	Blé Top	Blé 1	Blé 2	Classe Mix	Seigle
Prix nets moyens pour les producteurs «sans herbicide» IPS	74,25	70,30	68,55	66,75	62,30	61,00
Primes IP-Suisse sans herbicide	+10,00	+10,00	+10,00	+10,00	+10,00	+10,00
Prix nets moyens pour les producteurs Extensio IP-Suisse	64,25	60,30	58,55	56,75	52,30	51,00
Primes IP-Suisse	+8,75	+4,80	+4,30	+3,75	+4,30	+8,00
Versement Noël 2021 d'avance	+2,00	+2,00	+2,00	+2,00	+2,00	+2,00
Prix nets payés aux centres collecteurs	53,50	53,50	52,25	51,00	46,00	41,00

En fr./100 kg	Colza	Colza HOLL	Tournesol
Prix nets moyens pour les producteurs Extensio IP-Suisse	106,50	112,50	106,50
Primes IP-Suisse	10,00	10,00	15,00
Prix nets payés aux centres collecteurs	96,50	102,50	91,50

Composition du prix Ø producteurs:
- acompte via le centre collecteur en septembre 2021;
- versement du décompte final via le centre collecteur en mai 2022 (sans indemnité de stockage);
- prime+avance IP-Suisse versée directement à l'agriculteur en décembre 2021.

Les prix indiqués ci-dessus sont les prix moyens suisses en faveur des agriculteurs via la prime et via les centres collecteurs. De nombreux facteurs peuvent influencer le prix individuel d'un centre collecteur. Notamment, la proximité avec un moulin, la qualité du blé, la période de déstockage de la marchandise, la structure et l'équipement du centre collecteur.

Source: IP-Suisse

moyenne 2 fr./100 kg de plus que son principal concurrent et la prime, qui varie selon les variétés et les méthodes culturales va de 3,75 à 18,25 francs. IP-Suisse cherche des producteurs pratiquant le «sans herbicide» mais aussi des producteurs extensio. SP

INFOS UTILES

Fritz Rothen, gérant:
fritz.rothen@ipsuisse.ch,
031 910 6000 – 079 444 7262
Alexandre Bardet, commerce de céréales:
alexandre.bardet@ipsuisse.ch,
031 910 6000 – 078 628 0237